



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe
au XVIe siècle**

Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel

Paris, 1859

Bretèche

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80329](#)

on ne cherche à imiter que les fleurs ou feuilles épanouies (voy. *FLORE*).

On désigne aussi par bouton une pomme de fer ou de bronze qui, étant fixée aux vantaux des portes, sert à les tirer à soi pour les fermer. Pendant le moyen âge, les vantaux de portes sont plutôt garnis d'anneaux que de boutons ; cependant, vers la fin du xve siècle, l'usage des boutons de porte n'est pas rare ; ils sont généralement composés d'un champignon de fer forgé, sur le disque duquel on a rapporté des plaques de tôle découpée et formant, par leur superposition, des dessins en relief et à plusieurs plans (voy. *SERRURERIE*).

BRAIE, s. f. *Braye*. C'est un ouvrage de défense élevé en avant d'un front de fortification, laissant entre le pied des murailles et le fossé une circulation plus ou moins large, servant de chemin de ronde, et destiné à empêcher l'assaillant d'attacher le mineur. Les braies étaient le plus souvent un ouvrage palissadé, renforcé de distance en distance d'échaugettes propres à protéger des sentinelles. Lorsque l'artillerie à feu fut employée à l'attaque des places fortes, on éleva autour des courtines, des boulevards ou bastions, des murs peu élevés, des parapets au niveau de la crête de la contrescarpe des fossés, pour y placer des arquebusiers. Ces défenses, connues sous le nom de *fausses braies*, avaient l'avantage de présenter un front de fusiliers en avant et au-dessous des pièces d'artillerie placées sur les remparts, et de gêner les approches ; on dut y renoncer lorsque l'artillerie de siège eut acquis une grande puissance, car alors, les parapets des fausses braies détruits, celles-ci formaient une banquette qui facilitait l'assaut (voy. *ARCHITECTURE MILITAIRE*).

BRETÈCHE, s. f. *Bretesche*, *bretesce*, *bertesche*, *bertheiche*, *bretreske*. On désignait ainsi, au moyen âge, un ouvrage de bois à plusieurs étages, crénelé, dont on se servait pour attaquer et défendre les places fortes. Quand il s'agit de l'attaque, la bretèche diffère du beffroi en ce qu'elle est immobile, tandis que le beffroi est mobile (voy. *BEFFROI*). La bretèche se confond souvent avec la bastide ; la dénomination de *bretèche* paraît être la plus ancienne. On disait, dès le xi^e siècle, *bretescher* pour fortifier, garnir de créneaux de bois, ou de houards (voy. *HOURD*).

- « La cité (Rouen) esteit close de mur è de fossé.
- « Franceiz et Alemanz, quant il furent armé,
- « Ont à cels de Roen un grant assalt doné :
- « Normanz se desfendirent comme vassal prové ;
- « As berteiches montent et al mur querrelé ;
- « N'i ont rienz par assalt cil de fors conquesté... »¹

Ces bretèches étaient souvent des ouvrages de campagne élevés à la hâte.

¹ Le *Roman de Rou*, I^e part., vers 4039 et suiv.

« De cele part el chief del pont,
 « Par où la gent viennent è vont,
 « Ayeit à cel tems un fossé
 « Haut è parfond è réparé;
 « Sor li fossé ont hericun (chevaux de frisé),
 « Et dedenz close une maison;
 « Encore unt berteschés levées,
 « Bien planches è kernelées.... ¹ »

Les bretèches se démontaient et pouvaient être transportées d'un lieu à un autre, suivant les besoins. Guillaume de Normandie, après s'être emparé de Domfront, veut fortifier Ambrières sur la Mayenne :

« E li Dus fist sun gonfanon
 « Lever è porter el dangon (donjon) :
 « El chastel a autres miz
 « Od ki il out Danfront assiz.
 « Li berteschés en fist porter,
 « Por li Conte Giffrei grever.
 « A Anbrières les fist lever :
 « Un chastel fist iloec fermer.... ² »

Le duc prétend défendre un château, ou plutôt un poste, au moyen de bretèches qu'il fait charrier de Domfront à Ambrières. Beaucoup plus tard, « le roy d'Angleterre, qui ne pouvoit conquester la ville de Calais « fors par famine, fit charpenter... un chastel grand et haut de longs « mesrins, tant fort et si bien *bretesché*, qu'on ne l'eust pu grever ³. »

Quand on voulait défendre une brèche faite par l'assiégeant, on établissait, le plus promptement possible, en dedans de la ville, un pâlis en arrière de cette bretèche, et on renforçait ce pâlis d'une ou plusieurs bretèches (voy. ARCHITECTURE MILITAIRE, fig. 40). Ces ouvrages s'établissaient aussi pour protéger un passage, une tête de pont.

« Et par devant le pont dont je vous ai parlé
 « Furent faites défences, brestèques ou terré,
 « A la fin qu'il ne soient souspris ne enginguié.

 « Quant Englois ont véu jus chéoir une tour,
 « A l'autre tour s'en sont fui pour le secour;
 « Barrières y ont fait à force et à vigour,
 « S'ont sur arbalestrier et maint bon arc à tour.
 « La tour fu bretechée noblement tout entour.... ⁴ »

On *breteschait* des défenses fixes en maçonnerie, soit par des charpentes à demeure, soit par des saillies provisoires en bois qui permettaient de

¹ Le *Roman de Rou*, II^e part., vers 9444 et suiv.

² *Ibid.*, II^e part., vers 9625 et suiv.

³ Froissart, chap. cXLIV.

⁴ *Chron. de B. Duguesclin*, vers 19525 et suiv.

battre le pied de ces défenses, des passages, des portes. Dans ce cas, ce qui distingue la bretèche du houd, c'est que le houd est une galerie continue qui couronne une muraille ou une tour, tandis que la bretèche est un appentis isolé, saillant, adossé à l'édifice, fermé de trois côtés, crénelé, couvert et percé de mâchicoulis.

Voici (1) une porte de ville surmontée d'une bretèche¹ posée en

temps de guerre et pouvant se démonter. Nous connaissons quelques très-rares exemples encore existants de bretèches à demeure posées au niveau des combles des tours, se combinant avec leurs charpentes, et destinées à flanquer leurs faces ; et, parmi ceux-ci, nous citerons les bretèches de la tour des *deniers* de Strasbourg, qui sont fort belles et paraissent appartenir aux dernières années du xive siècle (2). Ces ouvrages de charpente sont assez saillants sur le nu des faces en maçonnerie pour ouvrir de larges mâchicoulis et des créneaux latéraux ; ceux-ci sont encore garnis de leurs volets. Leurs appuis sont couverts de tuiles en écaille et leurs combles en tuiles creuses hourdées en mortier. Les poinçons ont conservé leur plomberie et leurs épis avec girolettes.

Les bretèches en bois étaient aussi posées sur des édifices civils qui n'étaient pas spécialement affectés à la défense ; telles sont les deux bretèches qui sont encore conservées aux angles du bâtiment de la Douane de Constance (3), au-dessus de hours également en bois. Ce bâtiment fut élevé en 1388, et ces ouvrages de charpente datent de la construction primitive ; les bretèches sont posées en diagonale aux angles des hours, et donnent ainsi, outre les faces diagonales destinées à protéger les angles, deux mâchicoulis triangulaires doublant les mâchicoulis du hourdage.

¹ *Man. de Froissart, xv^e siècle; Bib. imp.* « Cy parlé de la bataille à Meaux en Brye où les Jacques furent desconfitz par le Conte de Foix et le Captal de Beus ; et est le IX^{me} V^e chapitre. »



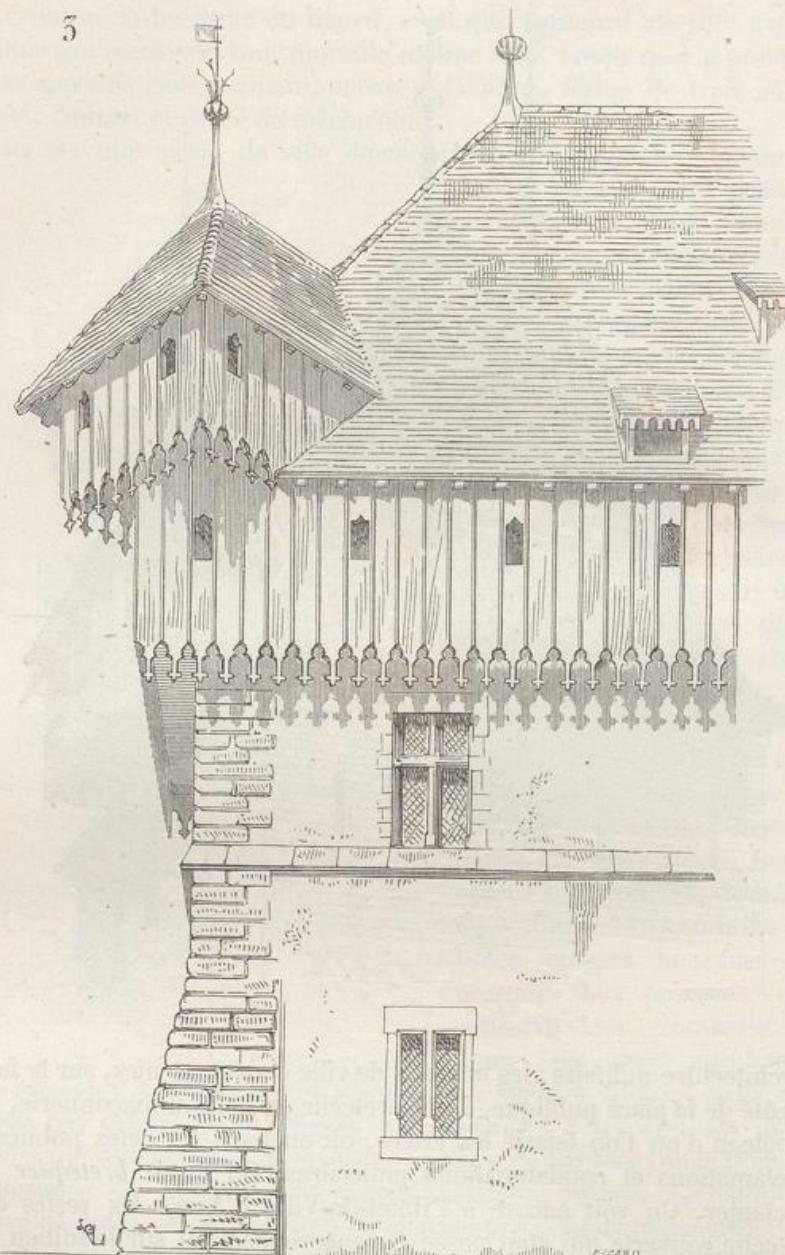
Dès le XIV^e siècle, les bretèches ne furent pas seulement des ouvrages



d'architecture militaire; les maisons de ville étaient garnies, sur la façade du côté de la place publique, d'une bretèche en bois ou maçonnerie, sorte de balcon d'où l'on faisait les criées, où on lisait les actes publics, les proclamations et condamnations judiciaires. On disait *bretéquer* pour proclamer. On voit encore à l'Hôtel-de-Ville d'Arras les restes d'une bretèche couverte qui était posée en encorbellement sur le milieu de la façade. La bretèche de l'Hôtel-de-Ville de Luxeuil est encore entière. Cette disposition fut adoptée dans tous les édifices municipaux d'Europe. En Italie, ce sont des *loges* élevées au-dessus du sol au moyen d'un emmarchement, comme au palais de Sienne, ou des portiques supérieurs, ou des balcons, comme au palais des Doges de Venise. En Allemagne, non-seulement les édifices publics sont garnis de bretèches, mais les

palais, les maisons particulières ont presque toujours une bretèche à

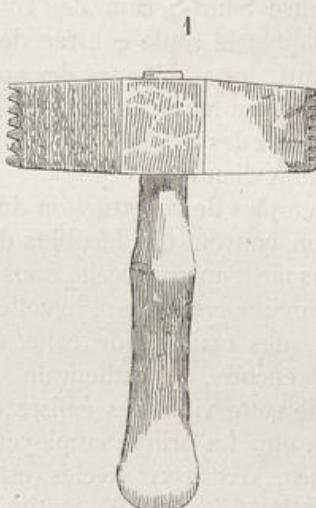
5



plusieurs étages, sorte de demi-tourelle saillante posée souvent au-dessus de la porte. A Nuremberg, à Innsbruck, à Augsbourg, à Prague, les maisons des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles ont toutes une ou plusieurs bretèches fermées sur leur façade, qui permettent de voir à couvert tout ce qui se passe d'un bout à l'autre de la rue. En France, les bretèches affectent plus

particulièrement la forme de tourelles (voy. TOURELLES), et sont alors posées de préférence aux angles des habitations. On peut considérer comme de véritables bretèches les petits balcons à deux étages en encorbellement qui flanquent la façade extérieure du château de Blois (aile de François I^e).

BRETTURE, s. f. Outil de tailleur de pierre, façonné en forme de marteau tranchant et dentelé (1). Les tailleurs de pierre du moyen âge commencent



à employer la bretture pour layer les parements vers le milieu du XIII^e siècle. Jusqu'alors les parements étaient dressés au taillant droit ou au ciseau sans dents. La bretture cesse d'être employée au XV^e siècle pour la taille des parements vus. Elle est à dents larges dans l'origine, c'est-à-dire vers la fin du XIII^e siècle et le commencement du XIV^e (2). Les



2



3

dents se rapprochent à la fin du XIII^e, et sont très-serrées au XIV^e (3) [voy. TAILLE]. La façon des tailles des moulures et parements est donc un des moyens de reconnaître la date de la construction des édifices.

BRIQUE, s. f. On désigne par ce mot des tablettes de terre battues, moulées, séchées au soleil et cuites au four. L'emploi de la brique remonte à la plus haute antiquité. Les Romains en firent grand usage, surtout dans les contrées où la pierre n'est pas commune. Pendant le Bas-Empire, ils élevèrent souvent les maçonneries au moyen de blocages avec parements de petits moellons taillés, alternés avec des lits de briques